



## Association d'opposition « Pour St Pierre du Perray »

# Réponse du Groupe d'élus « Pour St Pierre du Perray » à Messieurs De Rus et Verots

### EDITORIAL

La lecture de l'édito de P. De Rus et de l'expression libre de D. Verots dans le dernier magazine Saisons montre, s'il en fallait encore la preuve, à quel point ils sont à bout d'arguments pour défendre leur politique locale.

### L'agressivité de leur propos et leur attitude montre à l'évidence qu'ils perdent leur sang-froid.

Nous nous devons de rétablir un certain nombre de vérités, car les écrits de ces 2 personnes sont des recueils de **mensonges et d'allusions insultantes**.

MM. de Rus et Verots nous parlent beaucoup, ces derniers temps, de partis politiques. Dans une commune comme la notre, je considère qu'une équipe municipale ne doit pas être une équipe politique mais une équipe composée d'hommes et de femmes de bonne volonté, rassemblés autour d'un **projet au service de notre ville**, une équipe qui montre l'exemple, qui ouvre la voie, une équipe qui a une âme.

De plus, aucun parti politique n'a le monopole de la justice sociale et de la solidarité. **Jugeons plutôt les individus, un par un et sur leurs actes :**

- Quand je vois M. De Rus **licencier** sans ménagement certains membres de son personnel, renouveler les **contrats de travail précaires** à la Mairie, pratiquer la placardisation et l'instauration de la peur (dixit les représentants syndicaux de la Mairie), j'ai le sentiment de croiser un mauvais patron.
- Quand je constate que M. Verots a **licencié l'architecte** du SAN91, embauché 15 ans plus tôt, à quelques années de sa fin de carrière, et qui venait de subir le décès de son épouse, pour embaucher M. Malaussena comme Directeur de Cabinet, quand je le vois dénigrer la réforme des collectivités territoriales par peur de perdre son poste au SAN91 et sa voiture de fonction, je vois un **comportement faux et intéressé**.
- Quand une élue du CCAS (Comité d'Action Sociale) du Groupe de M. De Rus dit que les subventions distribuées aux St Perrayens par le Groupe majoritaire leur permettent « d'acheter des voix » pour les élections municipales, je doute de la sincérité de leur démarche sociale.

Enfin, et j'en terminerai par là, l'opposition à St Pierre du Perray ne se résume pas à 2 personnes. Ce serait faire injure à tous ceux qui nous ont permis d'être élus, aux adhérents de notre association et aux autres élus de notre Groupe, Isabelle Pourchot, Roger Le Nagard et Georges Pugin, que de ne pas reconnaître la part active que joue chacun d'eux pour faire vivre ce mouvement plein de vie et d'allant. Merci à tous.

Toujours à vos côtés.

**Catherine Aliquot-Vialat**, Présidente de l'Association

Notre Groupe informe régulièrement les habitants en distribuant des bulletins d'information, objectifs et toujours vrais, qui vous permettent de vous faire une opinion éclairée sur la vie de notre commune.

*« Les membres élus de notre Groupe sont aussi très présents lors de toutes les manifestations car nous représentons un nombre important de St Perrayens qui nous ont apporté leur suffrage lors des dernières élections, plus tous ceux qui nous ont rejoints depuis. Aussi, notre légitimité est tout à fait réelle quand nous nous rendons dans les réunions publiques, dont MM. De Rus et Verots voudraient nous exclure. »*

Roger Le Nagard, élu municipal

Nous ne reviendrons pas sur le travail de notre groupe qui ne reste plus à démontrer.

Présents sur tous les sujets qui impactent la vie de notre commune, nous sommes intervenus dans l'intérêt des habitants : Plan Local d'Urbanisme, aire d'Accueil des gens du voyage, impôts locaux, respect de la démocratie locale, carte scolaire, ...

<p>Plutôt que critiquer nos demandes de formation (61 € par élu et par an), ils devraient s'y inscrire eux-mêmes pour améliorer leurs connaissances.</p> <p>Au lieu de se former, ils préfèrent dépenser l'argent communal ou intercommunal, pour leur téléphone portable, leurs voitures de fonction, ... tout cela payé par nos impôts.</p>	<p>Pour la demande des comptes faite au SAN91, nous devons dire à MM. De Rus et Verots qu'ils devraient apprendre à lire, car ce qui a été demandé pour l'instant est le CA 2009 (Compte Administratif) et le BP 2010 (Budget Primitif) et non le CA 2010 comme le prétend M. De Rus.</p> <p>En ce qui concerne le PLD (Plan Local de Déplacement) du SAN91, il a fallu plusieurs courriers pour l'obtenir. S'il n'y avait pas eu rétention d'information, un seul courrier aurait suffi.</p> <p>Nous arrêtons là sur les attitudes fermées et <b>l'ostracisme permanent</b> dont ces 2 individus font preuve.</p>
<p>Nous demandons régulièrement des documents à la Mairie et au SAN91. Cela fait partie de notre rôle d'élu.</p> <p>Si les notes explicatives de synthèse qui accompagnent l'ordre du jour du Conseil Municipal étaient correctement renseignées, nous ne serions pas obligés d'adresser des courriers pour demander des compléments d'informations, 10 Conseils = 10 courriers.</p>	<p>« <i>Le couple De Rus / Verots a refusé que des élus de notre Groupe soient membres du Comité Syndical du SAN 91. Difficile de faire des propositions orales dans ces conditions peu démocratiques. Nous devons donc faire nos propositions par courrier.</i> »</p> <p style="text-align: right;">Georges Pugin, élu municipal</p> <p>Membre des commissions petite enfance et scolaires, Alain Aliquot joue son rôle d'élu quand il répond à la demande d'habitants concernant ce secteur d'activités. Il défend de nobles causes dont il est saisi et c'est tout à son honneur.</p> <p>« <i>Un collectif de 6 assistantes maternelles employées par le SIPEJ - Syndicat pour l'Enfance et la Jeunesse - n'arrive pas à obtenir le contrat d'accueil des enfants qui leur sont confiés, alors qu'elles l'ont demandé plusieurs fois par écrit, depuis septembre 2010. Elles sont inquiètes. Elles ne comprennent pas pourquoi le SIPEJ, présidé par M. Hubert Reynaud, ne leur communique pas leurs contrats.</i></p> <p><i>C'est à leur demande que j'ai contacté M. Reynaud qui n'a pas daigné répondre. Au final, j'ai dû faire intervenir la « Commission d'Accès aux Documents Administratifs » située à Paris. Ce dossier aurait dû être traité par M. Reynaud qui aurait ainsi pu justifier ses 90 000 € d'indemnités pour ses 6 ans de mandat.</i> »</p> <p style="text-align: right;">Alain Aliquot, élu municipal</p>
<p>Que MM. De Rus / Verots s'occupent correctement des dossiers dont ils sont en charge localement au lieu de nous inonder de politique nationale pour laquelle ils n'ont aucune compétence.</p>	<p>« <i>M. De Rus, permettez-moi de vous dire que je suis indignée. <b>Indignée que vous puissiez utiliser l'éditorial du magazine dédié à la commune pour ainsi insulter des élus.</b> Indignée que vous puissiez utiliser votre fonction pour bafouer notre rôle d'opposition. En insultant des élus, vous insultez les habitants de St Pierre du Perray et la République. Les St Perrayens attendent autre chose d'un Maire.</i></p> <p><i>Mais puisque vous tenez à faire un bilan de mi-mandat, permettez-moi également d'informer les habitants de St Pierre sur ces 3 années : des commissions où tout est décidé d'avance, des conseils municipaux pour lesquels si peu d'informations nous sont transmises, des cérémonies auxquelles on nous invite, ou pas, selon l'humeur du moment...</i></p> <p><i>Voilà le bilan de ces 3 années.</i> »</p> <p style="text-align: right;">Isabelle Pourchot, élue municipale</p>

Si vous soutenez une équipe responsable et respectueuse des habitants, rejoignez-nous.  
 Contact : 06 75 98 40 45 Email : catherine.aliquot@aliceadsl.fr

Visitez notre site internet : [www.pour-st-pierre-du-perray.fr](http://www.pour-st-pierre-du-perray.fr)

**Catherine ALIQUOT-VIALAT, Roger LE NAGARD, Georges PUGIN, Isabelle POURCHOT, Alain ALIQUOT**, vos conseillers municipaux d'opposition.

Association loi 1901 n° 0912014242 - 9 avenue Manuréva, 91280 St Pierre du Perray